

MOTION ACTION

Depuis la rentrée, les personnels de l'académie se sont mobilisés : 5 grèves, académiques ou nationales, des AG et manifestations diverses.

L'action s'est installée dans la durée et a pris des formes originales. La première date est le 7 septembre contre la mise en œuvre de la Loi Fillon. Depuis AG de S1, CA... ont décidé des dates et des formes de l'action dans un calendrier défini par avance. Elle s'est appuyée sur les actions nationales qui ont été décidées (le 4 octobre sur le pouvoir d'achat – le 24 novembre sur le budget – le 2 février sur les salaires de la fonction publique). Dans le même temps, se sont développées des actions originales dès l'annonce des suppressions de postes, comme les occupations d'établissements et les journées « établissements morts » avec l'appui des parents. Le SNES a participé à la mise en œuvre de collectifs locaux (Villeneuve d'Ascq, Roubaix-Tourcoing...) et aux actions à l'échelle d'un bassin (Sambre Avesnois, de Lens, d'Hénin...). Ces actions ont permis une mobilisation sur différents problèmes (carte scolaire, budget et défense des services publics, salaires, CPE).

Le congrès académique considère que la bataille sur le CPE nécessite la mobilisation de tous les personnels. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des lois Fillon, Borloo et Villepin, qui au nom du libéralisme vise à renforcer les ruptures et exclusions sociales – la précarisation des jeunes rejoint celle d'autres catégories, y compris au sein de la Fonction Publique, qui connaissent les mêmes difficultés d'intégration dans la vie sociale. Aux propos sur la nécessaire adaptation tenue par le MEDEF et le gouvernement, il faut répondre que le chômage reste le premier scandale, et que les solutions passent par la hausse du pouvoir d'achat, une autre politique fiscale, le contrôle des licenciements, la réduction du temps de travail et non par une précarisation systématique.

Au point de vue du patronat, on comprend bien que CPA, CNE et autres dispositifs visent à maintenir une pression sur l'emploi et donc sur les salaires, au moment où les départs à la retraite se multiplient.

Cette bataille rejoint celle menée sur les postes. L'objectif premier du gouvernement est de réduire les moyens même si cela conduit à renoncer à un objectif fixé par l'ensemble de la société française au sortir de la guerre, celui de l'élévation générale des qualifications.

Toutes les mesures annoncées (ambition réussite, groupes de compétences en langues, réforme du technique...) ont en commun de permettre une réduction drastique des personnels, au prix d'une exclusion toujours plus forte.

L'examen des DHG des établissements le montre bien : les suppressions de postes s'accompagnent de la hausse du nombre des heures supplémentaires. Tous les collègues, y compris ceux classés ambition réussite, sont frappés par les diminutions horaires. Pour la plupart des établissements, les effectifs des classes croîtront à la rentrée tandis que les dispositifs d'aide aux élèves disparaissent ou sont confiés malgré leur complexité à des personnels moins qualifiés. Il refuse le principe d'une exclusion organisée des dispositifs ambition réussite dont nous demandons le retrait et un vrai débat sur l'éducation prioritaire qui ne peut se concevoir que dans le cadre d'un budget en forte croissance.

La mobilisation anti CPE prend une nouvelle ampleur cette semaine : si étudiants et lycéens ont souhaité que les organisations syndicales s'en tiennent à un soutien pour le 16, la manifestation du samedi 18 mars s'inscrit dans un cadre syndical et unitaire. Les questions éducation doivent trouver toute leur place dans le cadre de ces actions.

Depuis l'annonce des Dotations Horaires Globales et de l'équivalent de 749 suppressions de postes, les établissements, avec les parents et les élèves, ont multiplié et multiplient encore les formes de protestation (établissements morts, occupations, pétitions, grèves locales...), dans un cadre intersyndical et unitaire. Le congrès appelle les S1 à informer les S2 et S3, afin notamment d'alimenter en temps réel le site Internet et de contribuer à rompre l'isolement dans un bassin. Il est nécessaire de fédérer la plus possible, c'est pourquoi le congrès académique se prononce par une action régionale éducation fin mars, complémentaire d'une manifestation nationale au plus tard début avril.

Le congrès appelle les personnels à signer massivement la pétition hors-classe pour obliger le rectorat à modifier son barème. L'accès à la hors-classe, conformément au texte de 89, doit rester un élément de valorisation de fin de carrière pour tous.